

Guide de la Petite enfance

0-6 ans



Accueil des jeunes enfants par le CCAS ●
Crèches collectives ● Crèches familiales
● Haltes garderies ● Relais assistantes maternelles
● Autres structures d'accueil

Bien vivre sa ville
www.caen.fr

2011

CAEN
Normandie



Caen, ville amie des familles !

La commune a une responsabilité particulière en matière de solidarité et elle se doit d'offrir aux familles un niveau de service qui réponde au mieux à leurs attentes.

Chaque année, en accueillant près de 900 enfants dans ses crèches collectives ou familiales et ses haltes garderies, Caen essaie d'apporter une solution adaptée au plus grand nombre de familles.

Ce service, nous souhaitons continuer à l'améliorer en développant une véritable politique en faveur de la petite enfance. Cela s'est déjà traduit concrètement il y a un peu plus d'un an par l'ouverture de deux nouveaux Relais d'Assistantes Maternelles afin de couvrir l'ensemble de Caen, et par le développement de la formation des personnels de nos structures d'accueil de la petite enfance. Demain, la création de Conseils de parents, et surtout la construction d'une nouvelle crèche dans le quartier de Beaulieu, viendront compléter notre effort.

Donner toute sa place à l'enfant dans la ville pour contribuer à son épanouissement et faciliter la vie de ses parents, voilà notre ambition !

Philippe Duron

Maire de Caen - Député du Calvados

L'I.A.P.E. informe les (futurs) parents (Info accueil petite enfance)

Le Centre communal d'action sociale vous donne le choix entre plusieurs modes de garde et offre plus de 900 places d'accueil en crèches collectives, crèches familiales ou haltes garderies.



Quand s'inscrire ?

La demande doit être faite sur rendez-vous à partir du 6^e mois de grossesse (4 mois avant la date prévue d'accouchement).

L'attribution des places

Le Comité technique petite enfance (C.T.P.E.)

Il est présidé par le Maire, représenté par le Maire adjoint en charge de l'éducation et de la petite enfance, la coordinatrice petite enfance, des représentantes des directrices de crèches familiales et collectives et les professionnels(les) de l'I.A.P.E. y sont associés.

Le C.T.P.E. se réunit au moins 4 fois dans l'année pour étudier les dossiers. Il procède à l'attribution des places en fonction des disponibilités, de l'âge des enfants et du contrat d'accueil. Les familles sont informées par courrier de la réponse faite à leur demande.

L'inscription sur liste d'attente ne vaut pas admission.



Info accueil petite enfance

CCAS de la Ville de Caen

9, rue de l'Engannerie

02 31 15 38 51

Fax 02 31 15 38 49

ccasenfance@ville-caen.fr

Accueil du public :

lundi, mercredi et jeudi

de 9h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h (jeudi 18h)

mardi de 13h30 à 18h

vendredi de 13h30 à 16h



Les crèches collectives

Les crèches collectives accueillent pendant la journée, de façon régulière, les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans (le mercredi jusqu'à 4 ans en fonction des places disponibles).

L'équipe est composée d'une responsable infirmière puéricultrice, de deux adjoints, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et de personnel de service. Elle prend en charge votre enfant et accompagne son développement physique, psycho-moteur et sensoriel.

Un médecin et un psychologue assurent des vacations auprès des enfants, de leur famille et de l'équipe.

Conditions d'accueil

Ouvertes du lundi au vendredi (jours fériés exceptés) de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants est assuré tout au long de l'année. Lors de la période estivale et pendant les vacances de fin d'année, les enfants pourront être regroupés dans une structure du même secteur.



Coordonnées des crèches collectives

■ Crèche de la Pierre Heuzé

2, place Champlain
02 31 93 37 51 – 60 places

■ Crèche de la Folie Couvrechef

12, rue des Boutiques
02 31 44 86 60 – 60 places

■ Crèche Miséricorde

32, rue Gémare
(Centre Ville)
02 31 39 29 01 – 60 places

■ Crèche Îlot Câlin

54 bis, rue Louis Robillard
(quartier Grâce de Dieu)
02 31 83 99 76 – 60 places

■ Crèche Jaune Lisa Lind

1-3, rue de Stockholm
(quartier du Chemin Vert)
02 31 74 38 40 – 60 places
+ 5 places en halte-garderie

■ Crèche Bleue

93, boulevard Leroy
(quartier Demi Lune)
02 31 84 88 67 – 50 places

■ Crèche Orange

9, place de la Justice
(quartier Guérinière)
02 31 52 01 05 – 50 places

■ Crèche Verte

88, avenue de Thiès
(quartier Calvaire Saint Pierre)
02 31 93 13 30 – 60 places



En fonction des situations familiales et professionnelles, il est proposé un accueil à temps plein (5 jours), ou à temps partiel (4 jours, 3 jours). La régularité est un facteur indispensable.

Dans l'intérêt de l'enfant, une période d'adaptation est organisée. Ces rencontres doivent être régulières, mais la durée de cette période d'adaptation est en fonction de l'âge de votre enfant et de vos disponibilités.

La participation financière est calculée selon les ressources et la composition de la famille en fonction du barème de la Caisse d'allocations familiales.



Les crèches familiales

Les crèches familiales conjuguent l'accueil de l'enfant au domicile d'une assistante maternelle et des temps d'activité collective au sein des locaux de la crèche.

L'assistante maternelle, agréée par le Conseil Général, est recrutée par le C.C.A.S. de la Ville de Caen. Les assistantes maternelles font partie d'une équipe encadrée par des professionnelles de la petite enfance (puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants).

La crèche familiale a pour but d'offrir à l'enfant un accueil personnalisé, respectueux de son rythme. Des activités sont proposées aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle afin de favoriser leur éveil et leur socialisation.

Conditions d'accueil

Les enfants sont accueillis de l'âge de 10 semaines à 3 ans. L'accueil extrascolaire jusqu'à 6 ans est possible selon disponibilités, le mercredi et les vacances scolaires. En fonction des situations familiales et professionnelles, il est proposé un accueil à temps plein (5 jours), ou à temps partiel (4 jours, 3 jours). La régularité est un facteur indispensable. Dans l'intérêt de l'enfant, une période d'adaptation est organisée. Ces rencontres doivent être régulières, mais la durée de cette période d'adaptation est en fonction de l'âge de votre enfant et de vos disponibilités. La participation financière des familles est calculée selon les ressources et la composition de la famille en fonction du barème de la Caisse d'allocations familiales.





Coordonnées des crèches familiales

■ Crèche familiale du centre ville

6, rue Frémentel
02 31 84 53 00

*Horaires d'ouverture du
secrétariat : de 8h à 17h,
jusqu'à 16h le vendredi*

■ Crèche familiale de la Folie Cuvrechef

15, allée du Bosphore
02 31 06 09 19

*Horaires d'ouverture du
secrétariat : de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00
(16h00 le vendredi)*





Les haltes garderies

Les haltes garderies accueillent les enfants de moins de 6 ans à temps partiel ou de façon occasionnelle.

Les haltes garderies permettent aux parents de disposer du temps nécessaire pour assurer des activités familiales, professionnelles, culturelles, sportives ou autres. Elles contribuent à l'éveil et à l'épanouissement de l'enfant tout en le socialisant.

La venue régulière de votre enfant à la halte garderie l'aidera à se préparer progressivement à la vie en société et à l'école maternelle.

L'équipe professionnelle est composée d'une responsable éducatrice de jeunes enfants (EJE), d'une EJE adjointe, d'auxiliaires de puériculture et d'agents de service. Les familles dont l'un des parents travaille à mi-temps par demi-journées peuvent bénéficier d'une réservation dans la limite de 5 places par demi-journée. Les modalités d'accueil sont variables selon le quartier.

Les inscriptions se font directement auprès de l'établissement de votre choix.



Coordonnées des haltes garderies

■ Halte garderie de Venoux

18, avenue des Chevaliers
(Maison de Quartier)
02 31 73 79 00 – 20 places
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

■ Halte garderie de la Folie Couvrechef

8, rue des Boutiques
02 31 44 86 62 – 20 places
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Les enfants scolarisés en semaine et dont les parents travaillent peuvent être accueillis le mercredi

toute la journée de 8h à 17h30 et prendre leur repas le midi sur place.

■ Halte garderie du centre ville

6, rue Frémentel
02 31 34 54 38 – 20 places
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

■ Halte garderie Mandarine

25, promenade du Fort
02 31 50 10 66 – 20 places
Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Les Relais assistantes maternelles (R.A.M.)

Les relais orientent et accompagnent parents (employeurs ou en recherche de mode de garde) et assistantes maternelles avec pour objectif permanent : le bien-être de l'enfant.

L'éducateur(trice) de jeunes enfants, animateur(trice) du R.A.M. vous accueille sur rendez-vous uniquement.



Les R.A.M. de Caen proposent

Aux parents :

- Un lieu d'information sur les structures d'accueil, les places disponibles.
- Un soutien dans leurs fonctions d'employeur (droit et obligations).
- Un soutien moral.
- Un lieu de découverte : participation aux ateliers d'éveil avec l'enfant.



Coordonnées des R.A.M.

■ R.A.M. DE CAEN OUEST

*Chemin Vert, Maladrerie, Saint Paul,
Haie Vigné, Saint Ouen, Venois,
Bas Venois et Prairie*

Foyer résidence du Chemin Vert
2 allée du Rossignol
02 31 30 76 12 ou 06 71 47 59 81
ccas.caen.ram.caen-ouest@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

■ R.A.M. DE CAEN NORD

*Folie Couvrechef, Calvaire Saint Pierre,
Pierre Heuzé, Université, Verte Vallée,
Hastings, Saint Gilles*

Centre municipal d'animation
de la Folie-Couvrechef
3, rue des Acadiens
02 31 47 94 52 ou 06 71 68 63 76
ccas.caen.ram.couvrechef@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

■ R.A.M. DE CAEN SUD

*Grâce de Dieu, Guérinière, Vaucelles,
Sainte Thérèse, Demi Lune, Saint Jean,
le Port, Centre Ancien*

Centre Socio Culturel de la Grâce de Dieu
Avenue Père Charles de Foucauld
02 31 52 40 64 ou 06 71 50 77 41
ccas.caen.ram.caen-sud@orange.fr
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Aux enfants :

- Des ateliers d'éveil en compagnie de leurs parents ou de leur assistante maternelle.
- Des sorties.

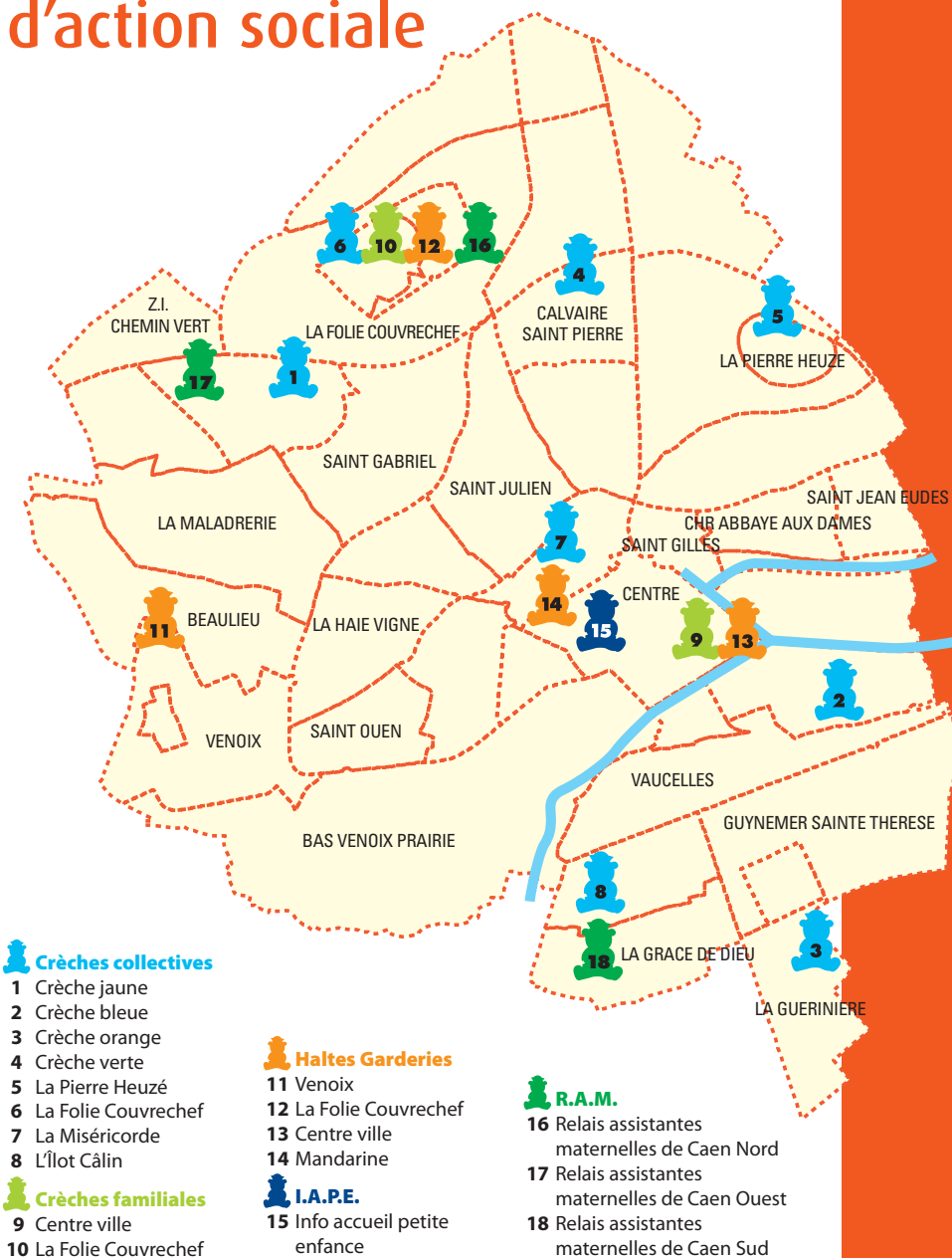
Le relais est un espace de découvertes pour l'enfant, un lieu où il se retrouve en petite collectivité, où il peut réaliser de nouvelles activités sous la responsabilité de l'adulte accompagnant.

Aux assistantes maternelles :

- Une gestion des places d'accueil disponibles.
- Un lieu d'information sur leurs droits et leurs obligations.
- Un lieu où leur profession est reconnue (réunions à thèmes, échanges avec d'autres professionnels(les) de la petite enfance).
- Un lieu d'activités pour accompagner l'enfant, découvrir de nouvelles techniques...
- Un fonds documentaire.



Structures gérées par le Centre communal d'action sociale





Les crèches parentales

■ Crèche parentale "Frimousse"

Institut universitaire de formation des maîtres
182, rue de la Délivrande
02 31 43 78 82 - 12 places
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

■ Crèche parentale "Nuage"

46 boulevard Lyautey
02 31 84 01 03 - 20 places
Du lundi au vendredi de 7h à 19h
Cette structure gérée par l'association "La Ronde des Bambins" comporte également 5 places en halte-garderie (de 7h à 11h et de 13h30 à 18h30).



Les autres crèches collectives

■ Crèche départementale

2, boulevard Yves Guillou
02 31 86 08 27 – 31 places
Crèche réservée aux enfants du personnel du Conseil général et du Ministère des Finances.

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

■ Centre de la petite enfance Université de Caen

Esplanade de la Paix
02 31 56 60 69 – 60 places
En priorité pour les enfants du personnel de l'université et des étudiants, dont 30 places pour les enfants résidant à Caen.

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45

■ Crèche du Centre Hospitalier régional et universitaire

Avenue de la Côte de Nacre
02 31 06 47 68 – 100 places
Pour le personnel hospitalier.
Tous les jours de 6h à 21h45

Les autres haltes garderies gérées par la C.A.F.

■ Barbapapa

Halte garderie du Chemin Vert
Centre socioculturel
17, rue Pierre Corneille
02 31 74 48 78 – 20 places
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15

■ Les Lutins

Halte garderie de la Guérinière
Centre socioculturel
Rue du Château d'Eau
02 31 52 09 43 – 20 places
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

■ Mille et un bambins

Halte garderie de la Grâce de Dieu
Avenue Père Charles de Foucauld
02 31 82 34 69 – 20 places
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

■ La Bambinerie

Halte garderie de la Pierre Heuzé
Centre socioculturel
49 boulevard Général Vanier
02 31 93 41 45 – 20 places
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, mardi de 8h30 à 17h15 (journée continue)

■ La Capucine

Halte garderie du Calvaire
Saint Pierre
Centre Commercial
Rue d'Anisy
02 31 93 18 34 – 20 places
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 8h30 à 17h15 (journée continue sur réservation)

L'accueil de votre enfant au domicile d'une assistante maternelle agréée

L'assistante maternelle agréée accueille les enfants à son domicile. Les parents sont les employeurs et établissent un contrat de travail qui fixe les modalités d'accueil et les engagements réciproques.

L'agrément lui est accordé par le service P.M.I. du Conseil général si les conditions d'accueil :

- offrent les garanties de sécurité,
- permettent le développement des enfants sur les plans physique, social, affectif, éducatif sans se substituer aux parents.

Où se renseigner ?

Après du Centre de protection maternelle et infantile des circonscriptions.

● Circonscription d'action sociale Caen Nord

Place du Canada, 02 31 15 23 00

Pour les quartiers :

Folie Couvrechef, Calvaire Saint Pierre, Pierre Heuzé, Verte Vallée, Chemin Vert, Université, Saint Gilles, Hastings, Maladrerie, Centre Ancien.

● Circonscription d'action sociale Caen Sud

Rue Jean Le Hir, 02 31 35 28 40

Pour les quartiers :

Venoix, Haie Vigné, Saint Ouen, Bas Venoix, Prairie, Saint Jean, le Port, Vaucelles, Sainte Thérèse, Demi Lune, Grâce de Dieu, Guérinière

● Site du Conseil général

www.cg14.fr

La garde d'enfant à domicile

Information sur la garde de votre enfant à votre domicile par une aide familiale ou une employée de maison :

■ Association A.S.S.A.D.

5, av. Guynemer, B.P. 3037
14017 Caen Cedex
02 31 35 47 57

■ E.T.R.E.

68, avenue de Paris
14000 Caen
02 31 52 03 40

■ Caen Familles Services

320, quartier du Val
14200 Hérouville Saint Clair
02 31 52 02 03

■ Familles Rurales

Route de Caen
14310 Villers Bocage
02 31 85 65 26

■ A.A.F.P./C.S.F. Calvados

Services Emplois Familiaux
320, quartier du Val
14200 Hérouville Saint Clair
02 31 43 41 41

Si vous avez choisi l'un de ces modes de garde, renseignez-vous auprès de la Caisse d'allocations familiales pour connaître vos droits aux prestations

C.A.F.

8, avenue du 6 juin
14000 Caen
08 21 01 99 14



Les centres de loisirs

■ Calvaire Saint Pierre Centre municipal d'animation

Accueil dès 2 ans
7-9, rue de la Défense Passive
02 31 93 11 08 ou 02 31 93 71 26
Fax 02 31 93 73 41
mjccacsp@wanadoo.fr

■ Maladrerie Beaulieu Centre d'animation Tandem

Accueil dès 2 ans
8, rue Nicolas Oresme
02 31 29 54 54
Fax 02 31 74 40 24
caen.tandem@wanadoo.fr

■ Folie Couvrechef A.S.L.E.C. Centre de loisirs associatif

Accueil dès 3 ans
3, rue des Acadiens
02 31 44 40 89

■ La Ronde des Bambins

Accueil dès 3 ans
74, rue de Falaise
02 31 82 69 87
Fax 02 31 82 20 85
ronde-bambins@wanadoo.fr

L'accueil d'enfant accompagné d'un adulte (parents, assistante maternelle, grands parents...)

■ L'A.S.P.I.C. Ricochet

Pour les enfants de moins de 4 ans et les femmes enceintes.

Centre d'animation et de rencontre de la Grâce de Dieu
8, esplanade André Malraux
02 31 34 89 08

Du lundi au samedi de 14h à 18h et le mardi et le jeudi de 9h00 à 11h30 sauf vacances scolaires

■ La Souris Verte

Pour les enfants de moins de 4 ans
Quartier du Chemin Vert

3, rue des Flandres
(Résidence les Pinsons)
02 31 73 60 09

Lundi et mardi de 14h30 à 18h et le vendredi de 8h45 à 12h15

La garde de votre enfant par un étudiant

■ Maison de l'étudiant

Rue de Lausanne
02 31 56 60 95

Contacts utiles

■ Mairie de Caen

Service des affaires scolaires
02 31 30 43 19

■ Accueil d'enfant porteur de handicap

Info accueil petite enfance - CCAS
02 31 15 38 51

■ Maison départementale des personnes handicapées

17, rue du 11 novembre
0 800 100 522

■ Prévention des mauvais traitements et protection des mineurs maltraités

Allo Enfance Maltraitée
119 (gratuit, 24h/24)

■ Caisse d'allocations familiales du Calvados

8, avenue du 6 juin
14023 Caen cedex 9
0 820 25 14 10





Info accueil petite enfance

CCAS de la Ville de Caen

9, rue de l'Engannerie
14000 Caen

02 31 15 38 51

Fax 02 31 15 38 49

ccasenfance@ville-caen.fr



Conception : Hervé Chéri • Crédits photos : F. Decaëns, M.C. Chantrait
Impression : ETC INN, 2010 • Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales • Ne pas jeter sur la voie publique